



Marseille, le 22 novembre 2019

**Association Marseillaise
d'Accueil des Marins**

COMPTE RENDU

DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019

Lieu : Foyer des Croisières Marseille
Heure : Début /17 Heures

Présents :

Gérard PELEN	Président
Jean-Louis GUEZ	Trésorier
Jean-Paul MAUBOUSSIN	Trésorier Adjoint
Bertrand THONY	Secrétaire
Dominique GAVALDA	Secrétaire-adjoint (par vidéo conférence)
Adrienne MEQUIN	Administrateur
René WERCK	Administrateur
Gaston ROUMIEU	Webmaster
Yves LALANDE	Administrateur
Jean-Philippe RIGAUD	Aumônier
André ÇUBURU	Administrateur
Pierre-Arnaud FERRAT	Administrateur
Marc FEUILLEBOIS	Directeur de l'AMAM

Excusés :

Pierre-Yves GEREUX	Administrateur
Alain COUDRAY	Administrateur honoraire
LAZZEM Abderrahman	Administrateur
Régis ROUIT	Administrateur
Lucien FORTES GONZALVES	Administrateur
Association des Amis de Port de Bouc	Membre de droit

L'ordre du jour est le suivant :

- Bilans divers (activités, fonctionnement, salariés, bénévoles, financier, ventes)
- Compte-rendu Commission Portuaire de Bien-Etre
- Compte-rendu de l'A.G. de la F.N.A.A.M.
- Réunion avec des agents maritimes et accès à bord des paquebots de croisière
- Avancée sur le projet du demi-terrain de basket
- Renouvellement d'un véhicule par un véhicule électrique
- Election du président
- Questions diverses

BILAN DES ACTIVITES

Marc FEUILLEBOIS présente le bilan des activités suivantes :

Activités au 31 octobre 2019 :

650 navires visités contre 638 en 2018 soit une augmentation de 2 %.

Foyer des croisières, ouvert 155 soirées: 761 marins accueillis contre 694 au 31 octobre 2018, moyenne de 5 marins/soirée. (+ 9 %). Il serait souhaitable que le foyer reste ouvert plus tard en soirée lorsque des navires sont en réparation.

Foyer des croisières ouverture dans la journée : 7111 marins ont été accueillis contre 8448 en 2018. Moyenne 38 marins/jour d'ouverture.

802 marins transportés - moyenne de 80 marins par mois au 31 octobre 2019.

Conclusion : 52 navires de plus ont été visités par rapport à 2018, soit +17%. 1270 marins en moins ont été reçus au foyer, soit -14%.

A la suite de la diminution de la fréquentation et pour rendre le foyer plus attrayant, il a été installé une console de jeux vidéo avec un jeu de football et un jeu de basket, un vestiaire avec des vêtements d'occasion en vente au prix de 1€. Un karaoké a été acheté, il fonctionne avec des CD KEY qu'il va falloir trouver.

Il a été décidé :

- de demander lors de la Commission Portuaire de Bien-Être d'installer un panier de basket portatif sur le parking pour les marins le soir lorsque le parking est vide,
- de mettre à la disposition des marins une guitare accrochée au mur vers le distributeur de boissons,

a/ Salariés

Marc FEUILLEBOIS est actuellement à 32 heures.

Martine SORIA a un contrat CUI de 20h/semaine du 14 mai 2019 au 13 novembre 2019 avec une prise en charge de 60% par l'état. Elle vient de signer un contrat jusqu'au 14 mai 2020.

La femme de ménage n'a pas été remplacée. C'est Martine qui assure parfaitement les tâches ménagères du foyer. Il est proposé aux membres d'accorder à cette dernière une prime. Cette proposition reçoit un avis favorable des membres.

Denise KOKODOKO a un contrat CUI de 20h/semaine du 4 février 2019 au 3 février 2020 avec une prise en charge de 60% par l'état. Elle devrait signer un contrat de 6 mois.

b/ Bénévoles

L'AMAM recherche de nouveaux bénévoles particulièrement pour le soir et comme chauffeur. Un article a été publié dans la Provence en juin 2019. Une bénévole a adhéré depuis à l'AMAM ; une deuxième personne est en cours d'adhésion

BILAN FINANCIER

Jean-Louis GUEZ – Trésorier –

42 643 € sur l'ensemble des comptes courants. Société Générale, Crédit Lyonnais, carnet associatif.

Cette somme est une provision pour s'acquitter des dépenses en janvier en sachant qu'il y aura une baisse des recettes en décembre et janvier.

La société JAGUAR ne pouvant plus assurer son contrat dans les mêmes conditions tarifaires, il a été décidé résilier son contrat. Nous avons signé un nouveau contrat avec CMI qui assure la fourniture de la liaison Internet et la maintenance. Nous avons pu clore aussi le contrat avec Orange. Notre nouvelle installation nous permet de faire une économie annuelle de 2880 € avec un débit Internet qui est malheureusement plus faible.

BILAN DES VENTES

Pour le FDC mois de mai seul, les recettes des ventes nous donnent un chiffre inférieur à 2018 de 5.404.50 €. Globalement le foyer accuse une baisse sur 5 mois de 7.658,71 € soit - 16,62%

Pour les ventes navires par contre, le mois de mai a totalisé 1.907.00 € de ventes avec un différentiel de 1.517.00 € par rapport au mois de mai 2018. Globalement nos ventes navires explosent en 2019 comparativement à 2018 puisque nous enregistrons sur 5 mois un différentiel positif de 7.823.00 €, qui représente un plus de 267,82%

Les ventes cumulées, FDC et navires, présentent un cumul positif, bien que modeste, de 164.39 €, soit 0,34% - On peut constater de par ces résultats l'importance des navires en réparations et également l'impact des ventes directes aux navires.

Pour les achats, nous enregistrons un chiffre total pour le mois de mai de 26.259.66 € soit 14.703.75 € de plus qu'en 2018 justifié par les achats LEBARA (cartes SIM et recharges) du mois, soit 8.989.00 € et 3.835.68 € pour Artertre.(souvenirs)

1/ Pour le mois d'octobre – seul –

FDC : une hausse considérable des ventes puisque la recette de 8 230,18€ en 2018

à 15036,75 € pour 2019, soit une différence en plus de 6 806,57 € (+ 82,71 %)

Pour les ventes navires nous passons de 1 345 € en 2018 à 1 925 € en 2019, soit un gain de 580 € (+ 43,12 %)

2/ Résultats des ventes cumulées pour les 10 premiers mois de 2018 par rapport à 2019

En 2018 la recette globale a été de 78 795,91 €. En 2019 les ventes du FDC et à bord des navires totalisent 89 641,60 €, soit un différentiel positif de 10 845,69 € (+ 13,76 %)

3/ Achats sur dix mois

Ils sont passés de 62 630,38 € en 2018 à 93 275,08 € cette année

Vous trouverez ci-après le total des dépenses – soit 87 705,68 € - uniquement pour les postes principaux au 15 novembre 2019 :

- LEBARA : 39 606 €
- ARTERTRE : 12 992,10 €
- PROMOCASH et Distribution alimentaire : 26 226,10 €
- C.M.I. – JAGUAR NETWORK – Orange : 6435,54 €

Gérard PELEN souligne que les cartes THREE sont très intéressantes – elles sont utilisées à Dunkerque. Il souhaite avoir plus de renseignements sur ce type de carte.

Le seul reproche envers LEBARA (cartes SIM et recharges) est la difficulté de leur mise en service.

Nouveau service rendu aux marins depuis le début du mois de novembre : le télépaiement (sur une base minimum de 5€)

Commission Portuaire de Bien Etre

Marc FEUILLEBOIS indique que cette commission s'est tenue le jeudi 12 septembre 2019. La somme collectée par le Port de Marseille-Fos auprès des armateurs en 2019 a été de 37 500 €. Elle sera de 46 500 € en 2020.

Assemblée générale de la F.N.A.A.M.

Marie-Christine LE NAY a été élue présidente à la place de Gérard PELEN qui a souhaité mettre fin à ce mandat.

Pour l'ensemble des foyers 96000 marins ont été accueillis et 450 000km ont été effectués pour le transport des marins en 2018.

La subvention de la Direction des Affaires Maritimes pour 2019 est de 50 000 € pour tous les foyers

Réunion avec des agents maritimes et accès à bord des paquebots

Pas d'avancée notable sur ce dossier qui sera relancé par le nouveau président.

Terrain de basket

Un terrain de basket : pour quoi faire ?

Gérard PELEN indique que le but de ce demi-terrain est de rendre service aux marins.

Les terrains à La Rochelle et Dunkerque remportent d'ailleurs un franc succès.

Le devis prévisionnel se monte à 11 000 euros.

Ce terrain sera accessible lorsque le foyer sera fermé, il devra être impérativement éclairé afin de permettre aux marins de pouvoir jouer en soirée.

Cela devrait amener plus de fréquentation du foyer.

Une subvention exceptionnelle de 5 000€ émanant de la Direction des Affaires Maritimes devrait être affectée à ce projet.

Véhicule électrique

Il est suggéré de remplacer un véhicule par un véhicule électrique. Il convient de collecter des informations sur les différents véhicules existants et les aides qui pourraient être obtenues.

Election du président de l'A.M.A.M.

Après 14 ans de présidence, Gérard PELEN a demandé à être remplacé ; il indique que seuls les membres du Conseil d'Administration peuvent être candidats.

Il est proposé que le Cdt Pierre-Arnaud FERRAT soit élu membre du bureau. Le vote à main levée valide cette proposition.

Le quorum est atteint

A la question : qui souhaite être président, seul le Cdt FERRAT se porte candidat. Suite au vote des membres du bureau, Pierre-Arnaud FERRAT est élu Président à l'unanimité.

M. FERRAT a ensuite présenté sa carrière maritime. Il a souhaité l'implication de tous les membres à ses côtés dans ses nouvelles fonctions.

M. PELEN remercie toutes les personnes qui ont œuvré à ses côtés depuis 15 ans au sein de l'association. Il est proposé qu'il soit président honoraire ; cette proposition est acceptée.

Divers

Aucune question diverse.

La séance est levée à 19 heure.



Gérard PELEN
Président de l'AMAM

A.M.A.M

Association **Marseillaise** d'Accueil des Marins
BP 50037 13315 **MARSEILLE** Cedex 15
Môle Léon Gourret - Poste 162 GPMM - Porte 4
Tél. 04 91 90 47 25
E-mail : seamenmarseille@wanadoo.fr